

ministres qui l'on précédé, il a concentré le pouvoir entre ses mains. Il est douteux que même l'opinion des membres de son cabinet ait autant de poids, en ce qui concerne la politique et l'avenir du pays, que celle des conseillers particuliers dont il s'est entouré. Il accapare la direction, voire l'orientation du gouvernement, dans une sorte de citadelle à lui. Il n'a pas su empêcher pourtant qu'il y ait quelques fuites, de sorte que nous apprenons parfois des choses qu'on voulait nous cacher. La démocratie active, comme il l'entend, consiste à dire au Parlement et aux Canadiens seulement ce que, d'après lui, ils doivent savoir et seulement au moment qu'il juge opportun.

[Français]

Il a doublé ou triplé sa suite. Grâce à sa cour et à ses favoris, il s'est ouvert des oreilles dans tout le pays, des yeux dans tous les ministères, et exerce un contrôle sur toutes les fonctions gouvernementales importantes. Il a imposé une modification du Règlement de la Chambre, non pas pour moderniser notre façon de travailler—ce dont tous auraient convenu—mais d'abord et avant tout pour réduire l'influence du Parlement et l'empêcher de s'ingérer le moins dans ses propres méthodes et ses propres projets.

Le parti libéral, monsieur l'Orateur, tant à la Chambre qu'à l'extérieur, s'est fait le promoteur du culte de la personnalité; l'adulation béate de son troupeau, dans cette enceinte, est la preuve d'une indigne abdication morale à la volonté et aux caprices d'un seul homme. Ce sont eux qui ont peint le très honorable premier ministre (M. Trudeau) sous les traits du prince de Machiavel; il a tout simplement joué son rôle à merveille.

Je me souviens, monsieur l'Orateur, des mots mêmes du très honorable premier ministre, publiés dans *Cité Libre*, en 1963, à propos du parti libéral, et je cite:

Je ne me souviens pas d'avoir vu, depuis que je regarde la politique, un spectacle plus dégradant que celui de tous ces Libéraux qui ont reviré capot à l'unisson avec le chef, lorsqu'ils y ont vu une chance de prendre le pouvoir.

La tête du troupeau ayant indiqué la voie, la suite se déroula avec l'élégance du bétail qui se bouscule vers la mangeoire.

Cette description très juste du parti libéral est encore vraie aujourd'hui, sous le leadership de l'homme qui a écrit ces mots.

[Traduction]

Le discours du trône témoigne encore une fois de la comédie du premier ministre et de son gouvernement. Il fourmille de banalités sur l'amour, la compréhension et l'isolement. Il ne renferme aucune proposition valable ou rien d'aussi terre à terre qu'un programme concret. Une des très rares promesses faites dans le discours, une qui a de l'importance, porte que «la collaboration avec le monde des affaires et de l'industrie se fera encore plus intense.» Nul doute, monsieur l'Orateur, qu'une élection se prépare. Le premier ministre ne doit pas manquer de collaborer avec les 95 sociétés qui grâce à leur appui, ont permis au parti libéral de fonctionner pendant bien des années, d'après une déclaration du président ontarien du Liberal red carnation fund.

On nous informe aussi d'un nouveau Code du Travail et de l'étude dont fait actuellement l'objet le bill sur la concurrence à la suite des nombreuses instances faites au cours des derniers mois. Qui a fait ces instances, monsieur l'Orateur? Je suis convaincu qu'elles viennent de l'Association canadienne des manufacturiers et d'autres amis du parti libéral et que ces mesures législatives seront mitigées de façon à servir leurs fins.

[M. Lewis.]

• (1510)

Je n'ai donc pas été étonné de ne pas trouver dans le discours du trône un seul mot au sujet de la réforme électorale, de la limitation des dépenses électorales, de la divulgation des sources des fonds électoraux. C'est un gouvernement libéral, on s'en souvient, qui a nommé une Commission royale d'enquête pour étudier cette question. La Commission a présenté son rapport en 1966. Il a fallu exercer beaucoup de pressions avant qu'un comité de la Chambre soit formé, celui-ci a présenté son rapport en juin dernier, mais le premier ministre n'est pas encore prêt à effectuer une réforme qu'il a pourtant proclamée comme essentielle à la démocratie. Aujourd'hui, il a fourni comme excuse qu'il était trop tard pour appliquer une telle réforme aux prochaines élections, comme s'il n'avait pu le faire l'an dernier ou même il y a deux ans. Mais il n'apportera pas ces changements, il ne veut pas améliorer les procédés démocratiques. Bien au contraire, il cède aux pressions qu'exercent les sociétés qui l'appuient en vue d'adoucir la loi et il remanie son cabinet de telle sorte que rien ne puisse les blesser, surtout à la veille des élections.

Il est extrêmement regrettable qu'en dépit des passages du discours du trône consacrés à la pauvreté, à la justice et à l'isolement—et le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. Chrétien) aurait dû s'en rendre compte, sinon, il ne mérite pas de diriger ce ministère—le discours du trône ne mentionne absolument pas les autochtones du Canada, c'est-à-dire ces Canadiens qui souffrent de la pauvreté, de l'injustice et de l'isolement depuis des décennies, sans qu'il y ait été porté remède. Je ne puis m'expliquer la froide indifférence dont témoigne cette omission.

Des voix: Honte!

L'hon. M. Chrétien: Lisez donc le discours!

M. Lewis: Enfin, il y a, dans le discours, ces deux phrases insignifiantes sur la préoccupation essentielle que suscite le contrôle exercé sur l'économie canadienne par des intérêts étrangers. Parler de l'identité canadienne et de l'étendue de notre pays, cela sonne creux en l'absence d'un engagement concret quant au maintien de notre économie dans des mains canadiennes en vue de permettre aux Canadiens de forger leur avenir en fonction de priorités sociales qui leur soient propres.

En bref, monsieur l'Orateur, le discours du trône est à mon avis une dissertation d'écolier en style fleuri, et plus les idées sont banales, plus le style est fleuri. A plusieurs endroits, on y fait l'apologie des erreurs passées plutôt que d'y prévoir une action pour l'avenir. Le reste n'est que pose cabotine en attendant que le rideau se lève sur des élections qui se disputeront encore une fois, semble-t-il, par le verbiage, la rhétorique et la poudre aux yeux. J'ai bon espoir que cela ne réussira pas aussi bien en 1973 qu'en 1968.

A la première session de la présente législature, le 16 septembre 1968, j'ai déclaré ce qui suit au cours du débat sur le discours du trône:

J'espère me tromper et je présenterai mes excuses au premier ministre en l'occurrence, mais il demeure vraisemblable que, dans quatre ans, nous retrouverons la même proportion de 20 p. 100 de pauvres, des disparités régionales presque identiques, une crise semblable dans l'instruction publique, l'habitation et la vie urbaine en général. Sans doute se trouvera-t-il un replâtrage ici et là, une réparation et quelque amélioration ailleurs, car indépendamment du parti politique du gouvernement, nous finissons toujours par progresser un peu. Toutefois, les inégalités fondamentales et les déficiences sociales les plus oppressives nous accompagneront encore dans une large mesure. La société juste sera encore une devise politique et un rêve apparemment utopi-